

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE
MRC DES CHENAUX**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 DÉCEMBRE 2019**

À une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue à la salle multifonctionnelle situé au 290 rue Principale, jeudi le 19 décembre 2019 à 19h30, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Jocelyn Cossette et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présente

Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 par un texte de réflexion et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 676 du présent procès-verbal.

Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020

Monsieur Guy Veillette, maire, fait la présentation du cahier des prévisions budgétaires pour l'exercice financier du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Période de questions sur les prévisions budgétaires 2020

- Aucune question.

2019-12-32

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020

Il est proposé par monsieur Daniel Bédard
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 soient adoptées telles que déposées, lesquelles prévisions montrent des revenus de 3 855 600 incluant une appropriation du surplus de 111 695\$, des dépenses de 2 335 956\$, incluant la dépenses pour le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 406 326\$. De plus, des activités d'investissement pour un montant de 1 519 644\$, sont aussi prévues.

(QUE)

QUE le programme triennal en immobilisation vise principalement, en 2020, des travaux de reconstruction d'un tronçon du rang 2 Nord, de rechargement de pierre MG-20 dans le rang Saint-Pierre et dans les routes de la Tortue et Trépanier, des travaux de reconstruction d'un tronçon de la rue de l'Église, de reconstruction de ponceaux dans le rang 2 Nord et le remplacement du système informatique du bureau municipal.

QUE 85 543\$, soit approprié à même le surplus de la section générale pour l'exercice financier 2020.

QUE 18 790\$, soit approprié à même le surplus de la section aqueduc pour l'exercice financier 2020.

QUE 7 362\$, soit approprié à même le surplus de la section assainissement pour l'exercice financier 2020.

QUE le cahier des prévisions budgétaires soit consigné aux archives de cette Corporation et transmis au Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-33

Adoption du règlement portant le numéro 2019-12-555 décrétant les différents taux et tarifs pour la taxation de l'exercice financier 2020 et les conditions de perception

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance de ce conseil tenue le 2 décembre 2019;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE le règlement portant le numéro 2019-12-555 soit et est adopté;

QUE le présent règlement soit annexé au livre des règlements pour faire partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-34

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20h17.

Adoptée à l'unanimité.

M. Guy Veillette, maire

M. Stéphane Bourassa, directeur général